

## Documents à fournir à l'accueil de loisirs/ périscolaire:

- Fiche de renseignements
- Fiche d'inscriptions
- Copie des vaccinations
- Fournir une Attestation d'assurance scolaire/extra-scolaire (individuelle accident fortement recommandé)
- Avoir pris connaissance du Règlement intérieur (disponible à l'accueil ou bien sur le site de la mairie)
- Attestation ou votre numéro CAF / MSA (à renseigner sur la fiche renseignement)
- (Tous les documents qui peuvent s'avérer important : PAI, ordonnance, autorisations diverses...)

***Pour tous renseignements : M. VRIGNON Andy 02 51 90 67 01 ou la-halte-aux-fripons@orange.fr***